

Le Réseau international des victimes et des survivant.es d'atteintes graves aux droits de l'Homme (INOVAS) a été établi par et pour les victimes et survivant.es des conflits, dictatures et autres violations des droits humains. Fondé en 2020 et lancé en 2021, INOVAS, animé par la conviction que les victimes et les survivant.es doivent prendre la tête du combat pour la justice et la responsabilité aux niveaux local, national et international, a pour but de créer une plateforme représentant les voix des victimes et survivant.es, souvent écartées ou ignorées.

Un rayonnement mondial

INOVAS a une envergure mondiale et s'étend sur plusieurs continents. Les membres ont connu des contextes variés de violations: conflits, dictatures et atteintes commises par des acteurs non étatiques. Tous les membres ont leur propre histoire, leur propre expérience et leurs propres défis consécutifs aux atteintes graves aux droits qu'ils ont subies. La force d'INOVAS s'enracine en partie dans cette diversité, ce qui signifie que le réseau offre un espace collaboratif sûr pour les victimes et survivant.es du monde entier.



Le fonctionnement d'INOVAS

- **Ahmad Helmi** Syrie | Ta'afi
- **Alicia Partnoy** États-Unis/Argentine | Proyecto VOS-Voices of Survivors
- **Anne-Marie Buhoro** RDC | IPVFAD
- **Antonio Leiva** États-Unis/Argentine | Proyecto VOS-Voices of Survivors
- **Deicy Patricia Carabali** Colombie | Asociación de víctimas Renacer siglo XXI
- **Fatna El Bouih** Maroc | Association Relais Prison-Société
- **Karim Abdessalem** Tunisie | Association pour la Justice et la Réhabilitation
- **Marjorie Jobson** Afrique du sud | Groupe de Support Khulumani
- **Miguel Itzep** Guatemala | Q'anil Tinamit
- **Ram Kumar Bhandari** Népal | NEFAD
- **Wadad Halawani** Liban | Comité des Parents des Personnes Enlevées et Portées Disparues au Liban

Le fonctionnement d'INOVAS

INOVAS remet en question l'idée de « victime », comme terme indiquant la passivité ou la faiblesse ; au contraire, les victimes et les survivant.es sont des acteurs habilités, dotés d'une expérience de première main, des connaissances et de l'expertise nécessaires pour obtenir une justice véritable et établir les responsabilités, et pour mettre fin à l'impunité des auteurs de violences et d'atteintes aux droits humains. INOVAS cherche à changer cette perception des victimes et des survivant.es en travaillant avec des organismes nationaux, régionaux et

internationaux clés, mais aussi aux côtés d'autres individus et organisations et en soutenant le travail sur le terrain. Les actions de sensibilisation et de plaidoyer pour éclairer les décideurs et les acteurs politiques en matière de justice transitionnelle, de participation des victimes et de lutte contre l'impunité ne sont qu'une étape d'une stratégie plus globale visant à renforcer l'implication des victimes et des survivant.es dans la quête de justice et de responsabilités dans le monde.

À ce titre, le réseau se concentre sur cinq activités clés:



Le plaidoyer



Le renforcement des moyens d'action des victimes et des survivant.es



La protection des militants



La documentation



La recherche participative et les échanges entre pairs

Les victimes et les survivant.es de violations graves des droits humains disent souvent que les processus traditionnels de justice transitionnelle sont peu représentatifs. Ils veulent être entendus, être en mesure de parler en leur nom et au nom d'autres personnes comme eux, mais la justice applique trop souvent une approche technocratique et descendante, sans accorder une place centrale aux victimes et survivant.es.

Nos droits

Les droits des victimes sont reconnus par le droit international depuis des décennies. Récemment, la communauté internationale a accru la reconnaissance et la protection de ces droits, et mis en place des processus pour remédier aux violations et établir les responsabilités des auteurs. Ils incluent l'Ensemble de principes des Nations

unies pour la lutte contre l'impunité, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et les Principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire.

Pour résumer, quatre droits fondamentaux sont inscrits dans le droit international en faveur des victimes et survivant.es d'atteintes graves aux droits humains:



Le droit à la justice



Le droit à la vérité



Le droit à réparation



La garantie de non-répétition

Des efforts supplémentaires sont nécessaires

Malgré une prise de conscience de plus en plus grande de la nécessité de placer les victimes au centre des efforts de recherche des responsabilités et de justice transitionnelle pour garantir leur succès à long terme, les expériences des survivant.es montrent que leur participation reste encore limitée. La participation des victimes est devenue une sorte de mantra dans le discours dominant sur la justice transitionnelle, mais cela ne s'est pas toujours traduit par des actions concrètes, et encore moins par

des résultats. Dans certains cas, les questions de sécurité, les pressions politiques et la discrimination peuvent entraver la participation ; dans d'autres, les victimes et les survivant.es sont consulté.es au sein des structures de justice transitionnelle de manière ponctuelle ou descendante, ce qui a pour effet de les déposséder de leur pouvoir d'exercer leurs droits. De ce fait, les victimes et les survivant.es se sentent souvent ignoré.es, mis.es de côté ou mal représenté.es, et cela peut également entraîner des réponses moins adaptées à la culture et au contexte.



Les membres d'INOVAS sont convaincus que les efforts de justice transitionnelle doivent s'enraciner dans les contextes locaux : il faut s'éloigner d'une justice transitionnelle technocratique et descendante et impliquer directement les survivant.es par des structures de pouvoir horizontales.

Des activistes autochtones appellent au changement aux Philippines, 2012.
Crédit photo – h3k27

INOVAS remercie Impunity Watch, le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas et le Département fédéral des affaires étrangères pour leur soutien.

